



Service des formations professionnalisées

LICENCE PROFESSIONNELLE

ADMINISTRATION ET GESTION **DES ENTREPRISES DU PAYSAGE**

Epreuve d'UE2 : Droit du travail

(cours de Madame TCHAVDAROFF)

MARDI 17 SEPTEMBRE 2013

de 14 heures à 16 heures

Année universitaire 2012-2013

Session 2

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 -
www.univ-tlse1.fr

SUJET D'EXAMEN

Répondre aux cinq questions suivantes (4 points par question)

- Clause d'exclusivité / clause de non concurrence
- Le CHSCT
- La rupture anticipée du CDD
- Un salarié de votre équipe vient vous trouver et vous informe qu'une bagarre se serait déroulée entre deux salariés. Il n'y a pas de témoin direct de la scène. Que préconisez-vous quant aux deux salariés ainsi qu'à la continuité du service ?
- Lors d'un entretien d'embauche, un candidat vous pose des questions quant aux différents trajets (domicile-entreprise, domicile-chantier, chantier A - chantier B). Par ailleurs, estimant que l'entreprise l'oblige à porter une tenue vestimentaire particulière, il souhaite que le temps d'habillage et déshabillage soit pris en charge. Quels éléments de réponse pouvez-vous lui apporter ?